

La Jasette du Soutien

Mise en page - Jean-François Landry

Production - Exécutif du SSSDP

Année 2017-2018 — No 4 — Mars 2018

Mot de la présidente

La relâche est à nos portes, votre exécutif syndical vous souhaite un excellent temps d'arrêt et pour celles qui travaillent lors de cette semaine, nous vous souhaitons un temps merveilleux.

Dès le retour de la relâche, soit le **jeudi 15 mars à 19h, à la cafétéria du Mistral**, nous tiendrons notre assemblée générale. Votre présence est importante car nous prendrons des décisions en lien avec certaines de nos pratiques.

Lors du mois de février, Denise et moi avons été à Montréal pour la tenue d'un secteur scolaire spécial. Nous y avons débuté des réflexions sur notre prochaine ronde de négociation et oui, 2020 n'est déjà pas si loin ;)

Les membres de l'exécutif se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente relâche.

Solidairement,

Isabelle Coulombe, présidente du SSSDP

Capsule Convention collective

Clause 8-3.08

Texte par Isabelle Coulombe, présidente SSSDP

Lors du dernier renouvellement de notre convention collective, nous avons vu apparaître la possibilité de prendre du temps lors de la semaine de relâche pour les personnes des secteurs des services de garde et de l'adaptation scolaire. Vous devez vous entendre avec votre supérieur immédiat pour la prise de telles journées.

Donc, techniquement, cela signifie que si vous avez du temps dans votre banque de temps compensé, vous pouvez l'utiliser du 5 au 9 mars 2018, tout ceci avec une entente avec votre supérieur immédiat.

Journées "stagiaire"

Si vous accueillez un ou une stagiaire, vous pouvez bénéficier de temps de libération. Le temps accordé est en lien avec le nombre d'heures du stage et les moments de reprise sont clairement indiqués dans le document. Formulaire: http://www.csphares.qc.ca/documents/pdf/ressources_humaines_formulaires/VERSION_Formulaire_pour_lib%C3%A9ration_stagiaires_soutien_et_professionnel.doc

féministes

tant

qu' il le

faudra !

Journée
internationale
des femmes
2018



À votre agenda

- Du 5 mars au 9 mars : relâche scolaire
- 8 mars: Journée internationale des femmes
- **15 mars : Assemblée générale, 19h à la cafétéria du Mistral**
- 29 mars : Journée pédagogique (secteur de la formation professionnelle)
- 30 mars : journée fériée (vendredi Saint)
- 2 avril : journée fériée (lundi de Pâques)
- 3 avril : Prochaine sortie du journal
- 5 mai : Soirée de quilles

leucan  

Camp Vol d'été Leucan-CSN

Le montant actuellement recueilli pour le camp Vol d'été Leucan-CSN est toujours de 25\$, soit 4,5% de l'objectif de 550\$. Ceux qui le désirent pourront déposer leur don dans la tire-lire à l'assemblée générale du 15 mars.




Pour cotiser, contactez Karine Côté du CCBSL au
418 723-7817

Capsule SST

Le travail et la santé mentale

Texte par Esther Rioux, 1ère VP et responsable du dossier SST

Certains facteurs de risque liés aux conditions de travail peuvent favoriser le développement de certaines maladies mentales:

- Surcharge de travail
- Manque de soutien et de reconnaissance
- Manque d'autonomie au travail
- Manque de communication et d'information
- Manque d'ouverture de l'employeur envers les mesures de conciliation travail-vie personnelle
- Relations tendues dans le milieu de travail
- Manque de précision dans les consignes et les mandats
- Ne pas avoir de garantie de pouvoir conserver son emploi

Certains facteurs individuels, sociaux et économiques peuvent aussi être des facteurs de risque.

Nouveau site web

Texte par Jean-François Landry, secrétaire

L'an dernier, après avoir constaté que nous n'avions aucun moyen pour publier rapidement de l'information pour les membres en dehors du groupe fermé Facebook, l'exécutif a décidé de chercher comment avoir un site web à peu de frais. Après avoir vérifié les ressources disponibles auprès de nos instances, nous avons découvert que la FEESP offrait à ses syndicats affiliés la possibilité d'avoir gratuitement un micro-site, à même son site web. Bien que cet espace a permis de répondre au besoin immédiat de publier du contenu accessible facilement, il n'offrait pratiquement aucune personnalisation et l'adresse était impossible à donner verbalement!

Cette année, grâce à l'initiative monsyndicat.org de la CSN, nous lançons un nouveau site qui est beaucoup plus flexible, moderne et que l'on peut enfin mettre à notre couleur. Vous le trouverez au

<https://sssdp.monsyndicat.org/>

Le syndicat pour les nuls

Jonathan Proulx, 2e v-p et responsable des griefs

La vie syndicale en région s'articule autour de treize conseils centraux répartis sur tout le territoire québécois, qui regroupent les syndicats affiliés à la CSN, par région.

Comment le Conseil Central du Bas-Saint-Laurent nous représente-t-il ?

- Il offre des formations aux militantes et aux militants sur différents sujets: responsabilités syndicales, santé et sécurité au travail, information syndicale, condition féminine, intégration des communautés culturelles, les formations sur le fonctionnement général et les différentes tâches au sein d'un exécutif syndical, etc...
- Le Conseil Central assume également une responsabilité de représentation politique en siégeant à diverses instances ayant une incidence économique, politique ou sociale, tels les conseils régionaux des partenaires du marché du travail.
- L'édifice du conseil central, situé au rue Ste-Marie, héberge également des bureaux de conseillers syndicaux et ceux de certains syndicats qui désirent ou doivent avoir un espace en dehors de leur lieu de travail.

La présidente de notre conseil central est madame Nancy Legendre.



Soirée de quilles

Pour une 2e année, votre exécutif organise une soirée de quilles. Cette année, les membres ainsi que leurs conjoint(e) sont invités.

Date: Samedi le 5 mai 2018 à 19h00

Lieu: Quilles Rimouski (à Pointe-au-Père)

⇒ Consommations disponibles sur place

⇒ Prix de présences à gagner!

Plus de détails dans le prochain numéro du journal!

Bienvenue à tous!

sssdp 
Syndicat du soutien
scolaire des Phares - CSN

Bureau principal de Rimouski:

École Langevin, porte 6

(passez par la rue Potvin, c'est la porte avec la pente à 3 niveaux!)

105, rue St-Jean-Baptiste Ouest, local 209

Rimouski, Québec, G5L 4J2

Bureau de Mont-Joli:

CFA Mont-Joli - Mitis, entrée de l'administration, 2e étage

1632, rue Lindsay, local 211B

Mont-Joli, Québec, G5H 3A6

Horaire du service aux membres (au bureau de...):

Rimouski - Les lundi, mardi et jeudi de 12h30 à 15h30

Mont-Joli - Le mercredi de 12h30 à 15h30

Téléphone: 2465 (interne)

418-722-9465 (externe)

Fax: 418-722-9420

Courriel: syndicat@csphares.qc.ca

Nouveau site web : <https://sssdp.monsyndicat.org/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/SSSDesPhares/>